

## LA CHAPELLE SAINT-LAZARE : LONGUE HISTOIRE D'UN LIEU, BRÈVE HISTOIRE D'UNE LUTTE

Ce qu'on appelle aujourd'hui l'enclos Saint-Lazare est situé dans le X<sup>e</sup> arrondissement de Paris, entre la rue du Faubourg-Saint-Denis, la rue de Paradis, la rue de Chabrol et la rue d'Hauteville. Petit îlot, calme et méconnu, il abrite une histoire au moins huit fois centenaire, peuplée de lépreux, de galériens, d'esclaves, de libertins, de communardes, d'espionnes et de véroleux. Dans cette emprise, une chapelle. Désacralisée depuis deux cents ans, et complètement fermée depuis vingt ans. Le défi aujourd'hui est de l'ouvrir, aussi grand qu'un lieu public puisse être ouvert.

Il y aurait comme une revanche à prendre sur son histoire. Et dans la privatisation qui la guette, qui attend son heure, il y a comme un arrêt de l'histoire.

L'histoire s'arrêterait là. L'embourgeoisement, la gentrification des quartiers, via ce processus de privatisation des lieux publics par un propriétaire, une politique, ou un public, c'est comme un arrêt de l'histoire des lieux. Ils passent dans la sphère privée, et ne nous concernent plus. Ça donne le vertige.

Gentrification : douce promenade à travers une ville, consistant à imaginer que tout est propre, beau et heureux alentour.

(Prière de ne pas toucher les œuvres.)

Le texte qui suit est le récit d'une bataille – encore en cours – contre ces trois formes de privatisation qui ont menacé la chapelle. Par un riche propriétaire pour en faire un espace de *coworking*. Par un collectif artistique, pour garder le lieu fermé et en faire un espace exclusivement dédié à ses productions. Par un public, homogène, qui viendrait à en exclure d'autres. Prendre l'embourgeoisement par le petit bout de la lutte et produire notre petite histoire, c'est le défi que nous nous sommes fixé. C'est un témoignage de ce que vouloir ouvrir un lieu de quartier aujourd'hui à Paris veut dire. Tout ce qui y est raconté est vrai, mais les dialogues sont romancés et les personnages anonymisés.

### L'enclos Saint-Lazare depuis le XII<sup>e</sup> siècle

À partir de 1120 : installation d'une léproserie.

1632 : les lazaristes, gros bras de Vincent de Paul

(le saint), entièrement dévoués à l'évangélisation des pauvres de tous pays, prennent possession des bâtiments pour porter secours aux malades, aux galériens et aux esclaves. Et y installer une maison de correction pour jeunes gens dissipés ou libertins (dont Beaumarchais en 1785).

- 1789 : leur maison est pillée et la congrégation des lazaristes expulsée.
- 1794 : Saint-Lazare devient une prison pour femmes. Elle est décrite comme un des sites les plus sinistres de Paris. Son quartier VIP, « la pistole », accueillera des détenues comme Louise Michel, ou plus tard Mata Hari.
- 1823 : Une nouvelle chapelle est construite par Louis-Pierre Baltard. Elle se caractérise par ses deux niveaux permettant de différencier l'entrée des détenues de droit commun de celle des prostituées.
- 1927 : fermeture de cette prison, devenue symbole d'horreur et de déchéance.
- 1930 : réouverture, après reconstruction, en maison de santé, dont notamment une unité de vénéréologie.
- 1961 : des mains de la Préfecture, l'hôpital passe à celles de l'Assistance publique...
- 1988 : ... puis à celles de la Ville de Paris.
- 1996 : le quartier est classé en zone urbaine sensible (ZUS), label décerné par les pouvoirs publics, correspondant à un découpage géographique des quartiers urbains considérés comme les plus pauvres.
- 1999 : tous les services hospitaliers quittent Saint-Lazare. Parallèlement est lancé un long programme de réaménagement et réhabilitation de l'enclos.
- 2005 : début de la rénovation des bâtiments avec l'ouverture d'un centre social, d'une école, d'une crèche, d'un gymnase, d'une médiathèque et d'un jardin. La chapelle reste, quant à elle, toujours fermée.

## 21 mars 2016 : l'espace de *coworking* ?

*Le centre social* : Tu vois la chapelle en face du centre social ?

*Moi* : Euh, non...

*Le centre social* : Ça ne m'étonne pas. Elle est fermée depuis vingt ans, personne ne la remarque. Bon, il se trouve qu'entre le centre social et la médiathèque, il y a une chapelle, inscrite au répertoire des monuments historiques, propriété de la Ville de Paris, 600 m<sup>2</sup> au sol. Eh bien, la Ville voudrait la vendre car elle n'est plus en mesure de s'en occuper. Ça lui coûte trop cher. Un propriétaire d'espaces de *coworking* lorgne dessus. Rien de sûr, évidemment, mais tu vois l'idée ? Privatiser ce lieu et toute son histoire, ça m'attriste. Que ça puisse devenir un espace privé, marchand, alors même que le quartier a besoin de lieux publics, ça m'agace.

Agacement nourri sans doute par la modification profonde du quartier opérée depuis quelques années, où la majorité des lieux publics réhabilités, rénovés ou reconstruits l'ont été à destination d'une frange restreinte de la population, à fort capital économique et de culture jugée légitime. Les habitants historiques du quartier racontent que cela a engendré une inflation des loyers et des prix des produits de consommation courante, auxquels les populations aux revenus les plus modestes n'ont plus accès. Il n'est pas rare que les travailleurs du centre social réceptionnent déceptions et colères de ces habitants se sentant privés de leur propre quartier, ne pouvant plus

y faire leurs courses, et non concernés par les nouveaux lieux et leurs activités.

« C'est fatigant de subir les changements de son quartier, de le voir se modifier à vitesse grand V, et de croire que c'est une fatalité. De comprendre que nous, l'habitant au quotidien, nous n'avons aucune prise dessus. Que personne ne décide vraiment d'embourgeoiser un quartier, et que par conséquent personne ne peut aller contre. On voudrait proposer autre chose pour cette chapelle. Faire en sorte qu'elle reste publique. »

Tout se passe en effet comme si le plus évident était la privatisation de ce lieu. Et que cette évidence amenait des habitants, mécontents, à réclamer une contre-évidence et à devoir mener une lutte pour qu'elle soit entendue et reconnue.

## **22 mars 2016 : l'invention d'un contre-projet**

Déterminé à ne pas laisser ce lieu se perdre, le centre social décide de contacter tous les acteurs associatifs du quartier pour leur proposer de participer à l'élaboration d'un projet commun de réouverture de cette chapelle. Beaucoup répondent positivement. Tous encouragent l'initiative et s'accordent sur l'idée qu'un lieu de quartier est nécessaire à cet endroit-là.

Autour de la table, le centre d'hébergement d'urgence, le centre social, une association culturelle, une association de prévention spécialisée, l'organisation de jeunes du quartier, des associations mettant en lien les habitants d'origine étrangère, le conseil de quartier, une association de travailleurs sociaux et d'animateurs interculturels, et un restaurant associatif.

Dans cette chapelle, on n'y mettrait rien d'extraordinaire, si ce n'est tout ce qu'on devrait trouver dans un quartier mais qu'on ne trouve plus aujourd'hui à bas prix.

Au rez-de-chaussée, dans la nef, un café-restaurant, où on pourrait rester toute la journée si bon nous semble. Les consommations et plats seraient à des prix abordables pour tous, régulièrement cuisinés en lien avec les habitants du centre d'hébergement d'urgence et les bénévoles du centre social. Cet espace serait un lieu de passage.

On y viendrait aussi pour faire ses courses. Dans le supermarché solidaire, on trouverait des produits de consommation courante, vendus à moindre coût. Les prix seraient indexés sur les revenus des personnes. Il serait aussi possible de trouver, régulièrement, des produits locaux, d'assister à des rencontres avec les producteurs et de participer à des ateliers de cuisine, et sur l'alimentation.

Aussi, au milieu, un ring de boxe, qui, selon les envies, se transformerait en scène, tribune, ou salon. Et puis, en fin de journée, l'espace de la nef se modifierait pour laisser place à des débats, rencontres, concerts.

En grim pant quelques marches, on accéderait au second niveau (celui des prostituées d'antan). Y seraient installées des mini-boutiques gratuites, de troc et d'objets recyclés. Cela pourrait être aussi, l'espace d'un instant, celui d'artisans et artistes venus présenter ce qu'ils confectionnent. On y monterait aussi pour aller sur internet, assister à des permanences sociales et médico-sociales, ou obtenir des informations en tout genre.

C'est ainsi que nous rêvons ce lieu. Cela s'appellerait l'Agora du faubourg.

Rien d'extraordinaire. Le quotidien, en somme.

Le travail des associations parties prenantes ne se cantonnerait pas à la mise en place de ces initiatives mais consisterait à faire en sorte que le lieu reste accessible à tous, et à éviter une privatisation non volontaire et progressive par un public, en excluant d'autres. Le lieu se veut mixte, en effet. Mais la mixité sociale ne se décrète pas. Il ne suffit pas de dire que le lieu est mixte pour qu'il le soit. C'est là notre lutte dans la lutte. Celle qu'on ne peut jamais vraiment gagner, mais quand on la gagne, on gagne vraiment.

Mixité sociale : brise fraîche dans la chaleur de l'été, qu'on adore, qu'on espère, qui nous frôle parfois, qui disparaît aussi vite qu'elle est apparue.

Nous savons que nous devons y réfléchir longtemps, plusieurs fois et collectivement. Que ce n'est pas une mince affaire que de se promettre la mixité. Loin de ce

mot-valise usé, vidé, essoré par trop d'usage politique à mauvais escient, la mixité sociale, au quotidien, dans un quartier en cours de gentrification, est un défi. Celui de briser l'entre-soi dans l'occupation des nouveaux lieux publics, celui d'une réoccupation de l'espace public par les groupes sociaux marginalisés. Celui de la rencontre interculturelle au sens très large du terme : d'avoir la possibilité de se connaître, et d'échanger même si on n'a que le quartier en commun. C'est un défi à tel point qu'un lieu qui parle de mixité sociale aujourd'hui a de fortes chances d'être un lieu non mixte et bourgeois. À tel point que la mixité sociale fait partie du projet du lieu. Projet. Ce qu'on balance en avant. Nonchalamment.

Pour cette chapelle, notre conception de la mixité sociale est à l'inverse de l'idéal républicain assimilationniste mort, ne correspondant à aucune réalité. Il s'agirait plutôt d'un réflexe localiste : faire en sorte que chaque groupe culturel<sup>1</sup> soit visible et reconnu dans l'espace public, en capacité de s'allier avec d'autres pour inventer ensemble leur devenir, et se défendre s'il le faut. Faire partie d'un groupe est souhaitable pour chacun de nous. Nous avons besoin d'appartenir à des groupes autres que celui de la famille pour être au monde. Le rôle des espaces publics, tel que celui en devenir de la chapelle, est de favoriser la présence de tous les groupes culturels du quartier, et pas seulement ceux, dominants, à fort capital économique et de culture jugée légitime.

1. « Groupe culturel », pour ne pas dire « communauté », et ainsi se prémunir d'éventuelles mauvaises compréhensions de l'idée, l'ambiguïté bien française du mot l'empêchant parfois.

Nous organisons alors des réunions publiques pour que tous ceux qui le souhaitent puissent apporter de l'eau au moulin de l'*agora*. Mais postuler que le lieu est ouvert à tous et toutes, que chacun peut y proposer des choses ne suffit pas. Nous le savons. Les prix bas ne suffisent pas non plus. Ils sont nécessaires, mais pas suffisants. Nous savons aussi qu'il ne faut pas attendre que les gens viennent « d'eux-mêmes », meilleure manière de trier le public. Il faut que nous allions à leur rencontre, que nous allions chercher les habitants de l'arrondissement, organisés ou non, pour les faire venir et qu'ils s'approprient l'espace.

### 23 mars 2016 : organisation de la lutte

De son côté, la mairie nous fait très vite comprendre qu'elle ne peut mettre un centime dans la rénovation de la chapelle. Il s'agit alors de faire preuve, autant que faire se peut, de finesse et pragmatisme.

*Le centre social* : Il faut qu'on utilise le budget participatif. La mairie insiste lourdement et régulièrement pour qu'on leur dépose des projets. À croire qu'ils manquent d'idées. Si on dépose un projet, dans le cadre de leur dispositif à eux, ils ne pourront que l'accepter. Plus précisément, il serait même bienvenu de leur demander de nous financer pour l'organisation d'une concertation sur l'avenir de la chapelle, dont le projet qui en découlerait serait financé par le budget participatif. Comme ça, si jamais ils proposent un projet dans leur coin, on pourra leur rentrer dans le

lard en rappelant qu'une concertation est en cours, et qu'ils doivent en tenir compte.

Nous comprenons que la bataille sera plus longue et compliquée que prévu quand nous nous retrouvons à devoir défendre bec et ongles notre projet auprès des élus de la mairie du X<sup>e</sup>. Projet provenant pourtant d'associations d'intérêt général pour ouvrir un lieu public, mais osant contrer un projet de privatisation venant de la Ville.

*Nous* : Il s'agit de faire de cette chapelle un lieu ouvert, accessible à tous, y compris aux habitants aux revenus les plus modestes, lesquels se sont vus progressivement mis à l'écart des nouveaux commerces et infrastructures, du fait de la gentrification du quartier.

*La mairie* : Nous controns la gentrification par les logements sociaux.

*Nous* : Ce n'est pas suffisant. Si vous cherchez à la contrer, il faut soutenir les projets de quartier proposés par le quartier.

*La mairie* : Ce n'est pas nous qui décidons, c'est la Ville de Paris.

Nous le comprenons encore plus quand les interlocuteurs à même de prendre des décisions deviennent difficilement identifiables, ou se rejettent mutuellement les compétences.

Rendez-vous avec le cabinet de la maire de Paris.

*Annulé au dernier moment.*

Deuxième rendez-vous avec le cabinet de la maire de Paris.  
*Annulé au dernier moment.*

Rendez-vous avec le cabinet de l' élu à la culture<sup>2</sup>.  
*Annulé au dernier moment.*

Nous manquerons enfin de nous étouffer quand nous comprendrons que ces mêmes élus finissent par nous mettre en concurrence avec un autre projet associatif.

## **24 mars 2016 : La Cavalcade**

*Appel de l' élu d'arrondissement qui soutient l'Agora du faubourg :*

« Je ne vais pas vous cacher que la situation est difficile. Que les lieux sont chers à Paris. Vous n'êtes pas sans le savoir. L' élu de mon parti à la mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement soutient le collectif d'artistes La Cavalcade qui est en passe de se faire expulser. Moi, à la mairie du X<sup>e</sup>, je vous soutiens. Or, la Ville de Paris a décidé de reloger La Cavalcade dans la chapelle. Ils ont visité il y a peu. Voilà. Il va falloir trouver un compromis, que vous vous arrangiez ensemble. »

La Cavalcade est un collectif d'artistes parisiens, disposant depuis une dizaine d'années d'un espace dans le XI<sup>e</sup> arrondissement, mis à disposition par la Ville de Paris pour un loyer très modique. Leur lieu est, pour ainsi dire, semi-ouvert (ou semi-fermé en fonction des humeurs) : il

---

2. La chapelle est propriété de la Ville de Paris, gérée par la direction de la Culture et du Patrimoine.

n'accueille le public que de temps en temps. Selon eux, la mairie du XI<sup>e</sup> les déteste, les empêchant de vraiment travailler avec les habitants. Les voisins n'attendent qu'une chose, qu'ils s'en aillent. En février 2016, on leur annonce qu'ils vont devoir quitter les lieux. La Ville de Paris vend son patrimoine, et leur lieu sera transformé en cinéma hype. Mais, pas de panique, un autre lieu leur est réservé.

*Rendez-vous n° 1 :*

*La Cavalcade :* La Ville nous a promis la chapelle. Nous l'avons visitée il y a quelques mois. Nous sommes de bonne volonté, nous ne sommes pas vos ennemis, c'est la Ville qui nous met en concurrence. On le sait. On aime beaucoup ce que vous faites. Nous aussi, nous aimerions plus nous ouvrir sur le quartier. Nous installer dans ce quartier serait l'occasion pour nous de revoir notre manière de travailler, de faire des choses avec vous et les habitants.

*Nous :* Dans ce cas-là pourquoi n'êtes-vous jamais venus nous voir ? Nous sommes juste en face pourtant...

*La Cavalcade :* On nous a dit que ça devait rester secret pour le moment.

*Nous :* Nous pensons possible que nos deux projets cohabitent, de partager le lieu. Et vous ?

*La Cavalcade :* De notre côté, nous avons besoin de nous concerter en interne pour prendre une décision.

*Rendez-vous n° 2 :*

*La Cavalcade :* Vous avez rencontré l' élu à la Culture de la Ville pour défendre vos billes en nous discréditant. C'est un coup de poignard dans le dos. On ne

peut pas vous faire confiance. On ne peut pas imaginer de travailler ensemble dans ces conditions.

*Nous* : Nous ne l'avons pas rencontré. Qui vous a dit ça ?

*La Cavalcade* : Quelqu'un.

*Nous* : On avait pris rendez-vous, mais il n'a jamais eu lieu finalement<sup>3</sup>. Jamais on ne se serait permis de vous disqualifier auprès de lui. Nous jugeons que nous menons la même lutte, que nous sommes du même côté, que nous ne devons pas nous affaiblir mutuellement.

*La Cavalcade* : On ne vous croit pas.

*Rendez-vous n° 3* :

*La Cavalcade* : Tout bien réfléchi, on ne veut pas partager le lieu avec vous. On a besoin de tout l'espace. On ne peut pas partager. On a besoin d'un lieu fermé pour travailler. Nous ne voulons pas la même chose que vous, nous n'avons donc aucune raison de travailler ensemble.

*Nous* : Vous voulez vraiment jouer la concurrence ? C'est vraiment dommage. Donc, que le meilleur gagne et à bientôt.

## 25 mars 2016 : le budget participatif

La seule façon de faire que la chapelle reste un lieu public est donc de présenter un projet au budget participatif de la

---

3. Nous comprendrons plus tard que ce rendez-vous a été annulé car les élus avaient déjà tranché et accepté de faire passer notre projet au budget participatif.

Ville de Paris. Si le projet n'est pas élu par les habitants, le lieu sera vendu. Si on gagne, le lieu restera public, et notre projet verra le jour.

Mais pour qu'un projet passe au vote des habitants, il faut qu'il passe d'abord au tamis des édiles. Démocratie participative à la française. Il faut donc les avoir convaincus en amont du bien-fondé et de l'utilité sociale du projet pour qu'ils acceptent de le soumettre au vote.

Les rendez-vous, le travail de présentation, de défense du projet auprès des élus – basé notamment sur son ancrage sur le territoire – et le fort soutien de l'un d'entre eux permet au projet d'être éligible. Il est chiffré à un million d'euros. Ce qui signifie qu'en cas de victoire, la Ville s'engage à investir un million d'euros dans sa réalisation.

En très peu de calculs, nous arrivons à la conclusion que si nous voulons que notre projet se réalise, il faut faire en sorte d'être lauréats, donc d'inciter les habitants et travailleurs de l'arrondissement à voter. Et pour les inciter à voter, il faut les informer. De l'existence du budget participatif d'une part, et de notre projet ensuite. Nous partons donc pour une grande campagne d'information et de mobilisation dans tout l'arrondissement. A fortiori autour de la chapelle, bien sûr. Sur un mois, tous les bars, restaurants (se comptant par centaines aux abords du lieu) ont été arrosés, et des permanences de diffusion de flyers assurées.

## 26 mars 2016 : la victoire

À ce jeu, nous finissons par gagner. Notre projet est « lauréat du budget participatif ». La Ville de Paris se voit obligée d'investir un million d'euros dans la rénovation de la chapelle, et la mise en œuvre du projet. Flonflons et cotillons. C'est une victoire. Nous la célébrons car, d'une part c'est rare de gagner, et d'autre part, le lieu reste public et notre projet va voir le jour.

Même si nous savons bien que c'est maintenant que le plus dur commence.

## 27 mars 2016 : *fooding* façon bio-tox

Ça ne manque pas. Une semaine après cette bonne nouvelle, on apprend que la Ville de Paris choisit de confier au groupe Noctis l'animation du toit de la médiathèque adjacente à la chapelle. Noctis est notamment à l'initiative de salons, bars et restaurants très haut standing à Beaugrenelle, au bois de Boulogne, aux Champs-Élysées, à Montparnasse, au Trocadéro, à Opéra, au Louvre, à Saint-Germain-des-Prés... et maintenant dans le square Saint-Lazare, Paris X<sup>e</sup>, quartier dit « prioritaire » pour la Ville<sup>4</sup>.

À n'en pas douter, la journée ce sera petit resto sympa. Bio, équitable, vegan, locavore, paléo-fruticool. « Nan mais y'a

4. Un quartier classé « prioritaire » pour la Ville ou l'État est un quartier jugé moins doté, plus pauvre, sur lequel les pouvoirs publics s'engagent à déployer une politique d'aides spécifiques.

pas que du vegan. Y'a des plats pour les flexi, on n'est pas des intégristes ici. »

Sur le toit de la médiathèque, l'été ça fait rêver.

Le soir, lounge électrochic. Cocktail à 15 balles et soirées après 2 du mat'.

Ouais, c'est chouette.

Cette nouvelle est pour nous très dure à avaler. Il y a de forts risques que tout notre travail d'ouverture de la chapelle sur le quartier soit sapé par la politique de ce nouveau lieu. On imagine sans aucun mal un bar-restaurant tape-à-l'œil, cher et tourné vers le public-cible habituel de tous les bars « concept » ouvrant aujourd'hui. C'est ici une forme de privatisation de l'espace par un public, générant privation pour tous les autres. Ils sont précisément l'inverse de ce que nous voulons être. Pis, ils sont ce contre quoi nous nous battons. À dix mètres de nous. Ils sont plus forts, mieux dotés, et gagneront toutes les batailles silencieuses que nous compterons mener contre eux.

D'aucuns disent qu'à croire que nous avons gagné, nous avons perdu.

## 28 mars 2017 : les travaux

*Moi* : Je suis passée voir la chapelle ce matin. Les travaux ont commencé. Il y avait un géomètre, et un autre ouvrier. Ils prenaient des mesures. Il y avait plein de poussière, des bâches, du ciment... On a gagné pour de vrai !

*Le centre social* : Les travaux vont prendre au moins deux ans. Deux années à attendre, c'est long. Il faut

que pendant ce temps-là nous nous organisons pour l'ouverture, nous décidons d'une manière de s'organiser, de fonctionner ensemble pour gérer le lieu, et que nous commençons à l'éprouver. Il va falloir tenir.

**29 mars 2019...**

« Ah c'est joli chez vous. »

« Non, je vous en prie, c'est chez vous. »

« C'est combien le café ? »

« Un euro. »

« Même assis ? »

« Le plat à six euros, c'est pour les végétariens ? »

« Non, non. »

« Pourquoi y'a un ring de boxe au milieu ? »

Alexane Brochard